

LIVRET INSTITUTIONNEL DU MEMBRE

FÉDÉRATION TIKVA SECOURS (FTS)
ET SES ASSOCIATIONS AFFILIÉES TIKVA SECOURS (TS)



MESSAGE DE BIENVENUE

Document officiel remis à chaque membre France • Outre-mer • Europe • International

Bienvenue au sein de **TIKVA SECOURS**.

En rejoignant notre Fédération ou l'une de ses associations affiliées, vous intégrez un réseau humanitaire structuré, engagé et responsable, fondé sur des valeurs fortes de solidarité, de respect, de neutralité et de professionnalisme, inspirées des valeurs éthiques de la Torah. Ce livret institutionnel constitue un document de référence. Il définit le cadre commun, les principes, les règles et les engagements applicables à l'ensemble des membres, qu'ils agissent au niveau fédéral ou local.

1. PRÉSENTATION DE TIKVA SECOURS

TIKVA SECOURS est un réseau associatif humanitaire organisé autour :

- d'une Fédération garante de la vision, de la gouvernance et du cadre commun,
 - d'associations affiliées, légalement constituées, agissant localement dans le respect des règles fédérales.
- La Fédération coordonne, structure et sécurise l'ensemble des actions menées en France et à l'international.

2. VALEURS FONDAMENTALES

L'action de **TIKVA SECOURS** est fondée sur des valeurs éthiques universelles, profondément inspirées des enseignements moraux de la Torah, et pleinement compatibles avec les principes humanitaires internationaux. Chaque membre de **TIKVA SECOURS** s'engage à respecter et incarner les valeurs suivantes :

- **Solidarité** : agir au service des plus vulnérables sans discrimination.
- **Dignité humaine (Kavod HaBriot)** : considérer chaque personne avec respect et humanité.
- **Justice et équité (Tsedek)** : agir avec droiture, honnêteté et impartialité.
- **Responsabilité morale (Arevout)** : assumer pleinement ses actes et ses engagements.
- **Neutralité opérationnelle** : ne jamais instrumentaliser l'action humanitaire à des fins politiques, idéologiques ou personnelles.
- **Intégrité** : transparence morale, financière et comportementale.

3. ORGANISATION ET GOUVERNANCE

3.1 La Fédération

La **Fédération TIKVA SECOURS** est l'organe de référence. Elle :

- définit les orientations stratégiques,
- valide les affiliations,
- édicte les règles fédérales,
- veille au respect des statuts, règlements et chartes,
- représente le réseau au niveau national et international.

3.2 Les associations affiliées

Chaque association affiliée :

- conserve son autonomie juridique,
- agit sous le cadre fédéral commun,
- applique les décisions, règles et valeurs de la Fédération,
- rend compte de ses actions selon les modalités définies.

4. ADHÉSION ET STATUT DE MEMBRE

L'adhésion à **TIKVA SECOURS** implique :

- l'acceptation sans réserve des statuts fédéraux,
- le respect du règlement intérieur,
- l'adhésion à la charte disciplinaire et d'éthique,
- le paiement de la cotisation applicable.

Chaque membre agit au nom de **TIKVA SECOURS** avec loyauté et exemplarité.

5. ENGAGEMENT DU MEMBRE

Tout membre s'engage à :

- adopter un comportement digne et respectueux,
- préserver l'image et la réputation de **TIKVA SECOURS**,
- respecter la hiérarchie associative et fédérale,

- ne jamais agir hors du cadre autorisé,
 - signaler toute situation à risque ou contraire aux valeurs.
- L'engagement est moral, disciplinaire et opérationnel.

6. COTISATIONS

Les cotisations sont fixées par la Fédération selon les zones géographiques :

- France,
- Outre-mer,
- Europe,
- International (hors Europe).

Toute cotisation est définitivement acquise, non remboursable, et conditionne le maintien de la qualité de membre.

7. SÉCURITÉ, ASSURANCE ET FORMATION

La sécurité des membres et des bénéficiaires est une priorité absolue.

- Les activités sont couvertes par une assurance responsabilité civile.
- Les membres doivent respecter strictement les consignes de sécurité.
- Les formations proposées par la Fédération sont fortement recommandées, voire obligatoires selon les missions.

Aucune action ne doit être menée sans autorisation ni préparation adéquate.

8. DISCIPLINE, ÉTHIQUE ET RESPONSABILITÉ

La discipline et l'éthique constituent des piliers essentiels du fonctionnement de **TIKVA SECOURS**.

À ce titre, chaque membre est soumis à la Charte Disciplinaire et d'Éthique de la **Fédération TIKVA SECOURS (FTS)**, laquelle est fondée sur des valeurs éthiques universelles inspirées des enseignements de la Torah, et vise à garantir :

- le respect de la dignité humaine,
- l'intégrité morale et comportementale,
- la responsabilité individuelle et collective,
- la loyauté envers la Fédération et ses structures affiliées,
- la protection des bénéficiaires, des membres et de l'image de **TIKVA SECOURS**.

Tout manquement aux règles, valeurs ou engagements peut entraîner des mesures disciplinaires, conformément aux procédures prévues par la Charte Disciplinaire et d'Éthique FTS, pouvant aller jusqu'à :

- avertissement,
- suspension,
- exclusion définitive.

Les procédures disciplinaires sont menées dans le respect des principes d'équité, de proportionnalité et du droit à la défense.

9. FIN DE LA QUALITÉ DE MEMBRE

La qualité de membre prend fin en cas de :

- démission volontaire,
- non-paiement de la cotisation,
- exclusion pour motif grave,
- décision fédérale motivée.

La perte de la qualité de membre entraîne l'interdiction d'utiliser le nom, le logo ou l'image de **TIKVA SECOURS**.

10. ACCEPTATION DU CADRE FÉDÉRAL ET ÉTHIQUE

La remise du présent livret vaut information officielle.

L'adhésion ou le maintien au sein de **TIKVA SECOURS** vaut acceptation pleine et entière :

- des statuts fédéraux,
- du règlement intérieur,
- de la Charte Disciplinaire et d'Éthique FTS,
- du présent livret institutionnel.

Ces documents forment un ensemble indissociable et s'imposent à l'ensemble des membres, dirigeants, bénévoles et représentants.

CONCLUSION

TIKVA SECOURS repose sur l'engagement sincère, responsable et discipliné de chacun.

Fondée sur des valeurs éthiques inspirées de la Torah et portées par une exigence humanitaire universelle, la Fédération agit au service de l'humain, de la dignité et de l'espoir.

En tant que membre, vous êtes ambassadeur des valeurs éthiques, disciplinaires et humanitaires de la Fédération, au service des plus vulnérables.